



Les enjeux de l'année 2005-2006 pour le Québec
Table-ronde avec
Josée Boileau, éditorialiste, Le Devoir
André Pratte, éditorialiste en chef, La Presse
En marge de l'Assemblée générale de l'Institut du Nouveau Monde
11 juin 2005, à Montréal

L'Institut du Nouveau Monde a demandé à deux observateurs aguerris de la scène québécoise de présenter aux membres de l'INM quels sont, à leur avis, les principaux enjeux qui devraient retenir l'attention au cours de la prochaine année.

Josée Boileau, éditorialiste, Le Devoir

Mme Josée Boileau a évoqué plusieurs sujets qui devraient attirer l'attention : la souveraineté, le développement durable, l'éducation, la démographie, les finances publiques et la vie démocratique.

Le sujet de la souveraineté va s'imposer de lui-même à cause d'événements politiques prévisibles : l'élection à la présidence du Parti québécois, les élections fédérales dans la foulée du rapport de la commission Gomery sur le scandale des commandites, les débats au sein d'Option citoyenne sur la question nationale. Elle se demande si nous allons assister ici, comme en Europe, à un clivage entre les élites, plutôt fédéralistes, et la jeunesse, plutôt souverainiste.

En éducation, Mme Boileau mentionne deux questions cruciales : la réforme au secondaire et la formation permanente, cinq ans après l'entrée en vigueur de la Loi du 1 %.

Deux enjeux relèvent du thème du développement durable : le virage éolien d'Hydro-Québec et les retombées du rapport Coulombe sur l'industrie forestière. À ce sujet, un débat est inévitable, notamment dans les régions du Québec touchées, entre la protection de l'environnement et la perte d'emplois bien rémunérés.

La crise perpétuelle des finances publiques reste un enjeu majeur en 2005-2006. Le gouvernement du Québec manque d'argent. Le problème du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces reste entier. Mme Boileau déplore le fait que la question du déséquilibre fiscal empêche le débat, voire serve de prétexte à éviter les débats et les choix douloureux notamment en ce qui a trait au financement des services de santé.

Le débat sur la santé est grippé par les tabous et le dogmatisme. Par exemple, bien qu'elle soit méfiante à l'endroit des PPP, Mme Boileau trouve affolant que la présidente du Conseil du Trésor, Mme Monique Jérôme-Forget, soit interrompue et empêchée de s'exprimer sur cette question lorsqu'elle souhaite le faire en public.

Le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli (qui invalide les articles de loi interdisant l'assurance privée de services médicaux et hospitaliers au Québec) ne l'affole pas. Lorsque les gouvernements ne réussissent pas à régler un problème, il est normal que les citoyens se tournent

vers d'autres institutions pour trouver des solutions. Elle invite à ne pas sauter hâtivement aux conclusions et de bien examiner ce jugement.

Toujours à l'Égard des finances publiques, Mme Boileau déplore l'attitude syndicale dans les négociations du secteur public où, dit-elle, on semble avoir perdu de vue la logique institutionnelle au profit d'une logique corporatiste. Des problèmes pourraient être réglés dans les services publics avec plus de flexibilité. Or les conventions collectives « épaisses comme ça » sont un frein au changement nécessaire.

Bien que plusieurs évoquent plutôt la baisse de la natalité ou le vieillissement de la population comme les enjeux les plus importants dans le domaine de la démographie, Mme Boileau attire notre attention sur un autre phénomène, celui de l'intégration des immigrants. Elle insiste sur le problème de la pauvreté des immigrants. En 1980, un immigrant rattrapait le salaire d'un natif après dix ans de résidence au pays. En 1990, après dix ans, il n'avait rattrapé que 90% du salaire moyen et en 2000, il n'en avait rattrapé que 80%. La pauvreté affecte les immigrants mais en particulier les enfants. Le même problème sévit chez les autochtones.

L'intégration passe aussi par les valeurs. Elle se félicite de l'adoption par l'Assemblée nationale, sur proposition de la députée libérale Fatima Houda-Pépin, d'une motion condamnant les tribunaux islamiques.

Enfin, la santé de la vie démocratique au Québec est une source d'inquiétude. Elle souligne deux aspects. Elle s'inquiète d'abord de l'élection de nombreux maires sans opposition, notamment à Laval, la troisième ville en importance au Québec. Ensuite, tout en se félicitant de la montée de la société civile comme un acteur du débat public, elle déplore que ce phénomène ait comme conséquence de faire oublier le caractère essentiel des partis politiques comme institutions démocratiques.

Mme Boileau évoque par ailleurs certaines questions qui mériteraient des réflexions et des débats plus poussés : la violence sur Internet, l'accès à la culture, le dézonage agricole et l'obsession médiatique de gens qui ont le sentiment que la seule façon d'exister est de passer à la télé ou d'avoir son nom dans le journal...

André Pratte, éditorialiste en chef, La Presse

André Pratte commence fait d'abord un commentaire d'ordre général. Les Québécois, dit-il, éprouvent une « difficulté à être réalistes », à faire des choix, à se défaire d'une façon de penser qui paraît incontestable.

Il donne l'exemple du financement du système de santé. À cet égard, dit-il, il y a un problème réel : les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus des gouvernements. Ce n'est pas une situation propre au Québec. Et ce n'est pas dû au déséquilibre fiscal ; les revenus du gouvernement fédéral n'augmentent pas assez vite non plus.

Or quiconque arrive avec une solution « se fait ramasser », déplore-t-il. On éprouve de la difficulté à constater un problème et à envisager des solutions. Prenons l'exemple de l'arrêt

Chaoulli : les juges nous disent que le système ne fonctionne pas, que des gens souffrent et meurent. Leur droit à la vie est menacé. Et voici que certains évoquent le recours à la clause nonobstant pour se soustraire au jugement : ça me révolte.

Dans la même veine, M. Pratte critique ce qu'il appelle une « haine déraisonnable du privé » au Québec. C'est un mythe, le monstre du privé. Dans notre vie quotidienne, on fonctionne avec du privé : on prend l'avion de compagnies d'aviation privées, c'est-à-dire qu'on met notre vie entre les mains d'une entreprise privée, américaine en plus. Ce sont aussi des entreprises privées qui approvisionnent les consommateurs en nourriture, bio comme fast food.

La critique du secteur privé au Québec ne correspond pas à la réalité : quand est-ce qu'un commerçant devient monstrueux ? Un petit commerçant, ça va. La première pharmacie Jean-Coutu, c'est sympathique. Mais maintenant que Jean-Coutu est une chaîne qui réussit, c'est devenu un monstre. Si Jean-Coutu appuie la CHUM à Outremont, c'est monstrueux.

La difficulté de faire face à la réalité se vérifie également dans le débat sur les finances publiques. Nous sommes bien prompts à jeter le blâme sur Ottawa. On met tous nos problèmes sur le déséquilibre fiscal. Comme si les gouvernements provinciaux ne faisaient pas de choix qui ont un impact sur la situation financière de leur province : Mike Harris a réduit les impôts en Ontario mais également les gouvernements du Québec toutes couleurs confondues. Au Québec, on a en même temps créé de nouveaux programmes sociaux, des garderies à 5 \$ par jour, l'assurance-médicaments. Ce sont des choix défendables mais ils contribuent eux aussi aux difficultés financières : on s'est étranglés nous-mêmes ! On ne peut pas être à la fois plus pauvres que les autres Canadiens, avoir les programmes sociaux les plus généreux et baisser les impôts.

Le déclin des régions est un des plus gros problèmes au Québec, selon M. Pratte. Or on avance parfois des solutions qui ne sont pas réalistes. On a dit qu'Internet pourrait sauver l'économie de certaines régions éloignées. Qu'un entrepreneur pourrait désormais faire affaire directement à partir de Gaspé grâce aux communications par Internet. Une étude de Mario Polèse montre que c'est faux. Que la distance a encore de l'importance. De plus, il faut bien voir qu'on parle de déplacements de populations. Si une région est en déclin, une autre est en croissance. Nous manquons souvent de perspective.

M. Pratte soutient, toujours à titre d'exemple de notre incapacité collective de regarder les choses en face, que l'impopularité du gouvernement de Jean Charest est excessive. Pourquoi 80% de la population est-elle fâchée contre le gouvernement ? Parce qu'il a osé toucher au tarif des garderies, parce qu'il a dégelé les tarifs d'électricité ? Ces hausses tarifaires ne remettent pas en cause le modèle québécois. J'ai relu les paroles de la chanson Libérez-nous des libéraux, de Loco Locass. Ce qu'ils prédisaient n'est pas arrivé.

Enfin, il y a la question nationale. Quel que soit le résultat d'un prochain référendum, la survie de la langue française et les problèmes démographiques du Québec seront les mêmes. Ce serait encore difficile au lendemain de la souveraineté. D'ici 25 ans, la population du Québec va cesser de croître, En 2050, nous serons huit millions sur 450 millions de Nord-Américains. On va devoir faire face à des défis inimaginables, quoiqu'il arrive avec la question nationale. Entre autre : comment maintenir un modèle québécois distinct dans un contexte de décroissance démographique ?

Discussion

Les propos des deux conférenciers ont suscité de vives réactions ainsi que des questions qui ont permis de relancé les débats, en particulier sur le thème privé-public.

Mario Jodoin a pris André Pratte à contrepied. Selon lui, ce que les gens voient comme un monstre, c'est plutôt le secteur public. Les dépenses de santé augmentent plus vite que les revenus des particuliers pas plus vite que les revenus des gouvernements. La privatisation ne réglerait pas ce problème. Le coût des services de santé privatisés seraient assumés par les mêmes personnes, par nous, en vidant nos poches. On peut voir des monstres d'un côté comme de l'autre.

Thérèse Boisclair renchérit : la critique du privé, ce n'est pas un dogme, c'est le résultat d'un choix, dit-elle. Un choix entre l'individualisme et le soutien de la communauté. Si on accepte le jugement Chaoulli, si on ouvre la porte à l'assurance privée, ce sont les malades qui vont payer. Et c'est ça que les gens ont refusé au Québec.

André Pratte souligne que le jugement Chaoulli ne conduit pas nécessairement aux assurances privées. La prohibition de l'assurance privée ne serait pas inconstitutionnelle si le secteur public faisait son travail, réduisait les délais d'attente pour un traitement. À la limite, on peut lire le jugement comme un appel à améliorer le système public.

Antoine Boivin, médecin de famille à Rouyn-Noranda, déplore pour sa part que l'on utilise la Cour comme « instrument de démolition ». La santé est une question sociale, politique, qui est hors du champ de compétence des juges. Le politique se sent maintenant obligé de suivre la Cour. M. Boivin relate la mort d'une de ses patientes. Celle-ci est morte au moment où son nom était sur une liste d'attente... pour une chambre privée, pas pour obtenir des soins. Attention aux statistiques. Le vrai débat c'est, selon lui : quels sont les services essentiels qui doivent être couverts par l'assurance-maladie ?

Josée Boileau est en désaccord avec la critique du rôle des tribunaux dans des dossiers comme celui-ci. Si les tribunaux s'en mêlent, c'est parce qu'il n'y a pas eu de réponse politique satisfaisante au problème posé. Une fois la décision rendue par les juges, les politiciens conservent leur marge de manœuvre. À preuve, les trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont adopté des positions différentes au lendemain du jugement. Le PQ prône le recours à la clause notwithstanding, l'ADQ applaudit au recours au privé et le gouvernement libéral demande un délai de réflexion.

Jacques Fournier note un problème non évoqué par les conférenciers à propos du système de santé : le gigantisme des établissements nés des fusions entre hôpitaux et CLSC pour former les CSSS. Certains ont trois MRC à desservir ce qui va nuire à la participation du personnel et des citoyens dans la gouverne des établissements. Par ailleurs, M. Fournier se réjouit de la « progression joyeuse » de la souveraineté et se plaît à rêver d'une campagne référendaire en 2008.

Marc Brière aborde la question de l'intégration des minorités ethno-culturelles. Il signale que cette question ne concerne pas seulement les immigrants mais aussi les nations autochtones et les anglophones. Il se demande si les anglophones acceptent vraiment le caractère francophone de la société québécoise et le français comme langue publique commune. Le cégep en français par exemple est une question qui reste d'actualité.

Josée Boileau met en garde contre l'idée de parler d'intégration de manière globale. Il y a des distinctions à faire selon les groupes concernés. Chez les immigrants, ce sont vraiment les problèmes d'emploi et de pauvreté qui sont les plus importants. Chez les autochtones, ce sont les problèmes sociaux, notamment les problèmes de suicide chez les jeunes hommes autochtones. Quant aux anglophones, on ne peut pas dire qu'ils ne soient pas intégrés.

Monsieur Petrossian se demande si, en mettant l'accent sur le rôle que peut jouer le secteur privé dans la santé, on recherche vraiment des solutions ou si ce n'est pas une propagande en faveur de la marchandisation des services publics comme celle que l'on voit partout dans le monde. Il mentionne que, sur ce sujet comme sur d'autres, les journalistes ne sont pas neutres. Sur la question de la langue, il demande de ne pas désespérer. Il y a aujourd'hui dans le monde des résistances à l'homogénéisation. Aux Etats-Unis, une partie de la population est hispanophone. Il importe de continuer à résister, y compris sur le plan intellectuel.

Thérèse Rohmer suggère que l'on n'oublie pas, dans la discussion, de se féliciter de choses intéressantes qui se produisent au Québec. La présence publique des femmes, par exemple, elle soutient ne voir rien de tel ailleurs dans le monde. Elle souligne enfin que notre perception des problèmes est largement influencée par les médias et la publicité. Notre perception de la violence dans la société est ainsi fortement brouillée par la violence à la télévision. C'est la même chose pour les problèmes politiques : comme si c'était le rôle des gouvernements de s'assurer que plus personne ne va mourir. Elle propose que l'on se penche sur les questions relatives au pouvoir des médias et de la publicité.

Pierre de Bellefeuille souligne un enjeu important à son avis : la réforme des institutions piétine au Québec. La réforme du mode de scrutin n'est pas aussi importante que la réforme du parlement. Aujourd'hui, c'est du mauvais théâtre. Le pouvoir législatif ne joue plus son rôle.

Stéphane Dubé est d'accord avec Josée Boileau pour dire que la vie démocratique est un enjeu préoccupant. Il relate son expérience à l'occasion des référendums sur les défusions municipales. Il s'est retrouvé dans une petite assemblée publique où il s'est rendu compte que les gens ne comprenaient pas comment le système fonctionne. Souvent, les gens sont appelés à se prononcer sur des idées qu'ils ne comprennent pas, qui ne sont pas claires. Lorsque ce n'est pas clair, les gens se braquent. C'est un défi pour les journalistes d'expliquer les choses. Mais sans doute faut-il des lieux, comme l'INM, où on peut aider à comprendre et acquérir des compétences pour prendre position dans un débat.

FIN